Bouissou : « Pointer du doigt les plaisanciers qui salissent le lagon, c'est se moquer du monde »

PLAISANCE - Le ministre des transports interinsulaires, Jean-Christophe Bouissou répond à nos questions.

DEPECHE - Publié le 7 Juil 20 à 10:01



Pour le ministre, « pointer du doigt les plaisanciers qui salissent le lagon, c'est se moquer du monde ». Il estime que la manifestation dans le lagon de Faa'a est aussi une instrumentalisation politique. (©archives LDT)

Le week-end dernier, le collectif Tearai réunissait une nouvelle fois la population à Vaitupa pour se plaindre de la nouvelle réglementation des mouillages de voiliers dans la zone. Quelques jours plus tôt, le ministre en charge des Transports interinsulaires, Jean-Christophe Bouissou, nous recevait pour faire le point sur ses questions. Pour lui, « pointer du doigt les plaisanciers qui salissent le lagon, c'est se moquer du monde ».

Cette histoire de mouillage dans les lagons commence à prendre des proportions importantes. Les voiliers dans le lagon de Faa'a étaient ceux bloqués pendant le confinement et la population est venue se plaindre. Les pêcheurs aussi. Il y a un vrai problème. Ailleurs, les voiliers sont accueillis à bras ouverts car ils sont générateurs de ressources pour les communes.

Il y a deux attitudes très différentes que je constate au niveau des voiliers. Il y a l'attitude des populations dans les îles et celle à Tahiti. Dans les îles, ils veulent de la plaisance. Aux Marquises et aux Tuamotu, ils veulent qu'on aménage des marinas, des corps-morts. La route des 36 mois est quelque chose qui est totalement assimilé, alors qu'à Faa'a et Punaauia, il y a la crispation d'une certaine frange de la population.

La volonté du gouvernement est de sortir du bourbier à Outoumaoro et dans la baie du Maeva Beach. Prévoir des zones de mouillage à Faa'a et Punaauia a provoqué l'insatisfaction de la population, surtout dans un contexte où arrivaient les élections municipales. Les gens qui ont réagi au travers de cette association sont des gens très impliqués politiquement.

Les plaisanciers sont-ils responsables de la détérioration des lagons ?

Pointer du doigt les plaisanciers qui salissent le lagon, c'est se moquer du monde. J'ai dénoncé le déversement depuis la décharge de Mumuvai directement dans la Piafau, et ensuite tout cela se retrouve dans le lagon. On retrouve les pneus dans le lagon. Ce sont les voiliers qui les ont amenés ? La même association, chaque année, fait des plongées pour nettoyer le lagon et sait pertinemment que la pollution vient de là-haut. Il faut arrêter de dire que ce sont les plaisanciers. Ce sont au contraire des gens très respectueux de leur environnement.

La crise de la Covid-19 a-telle cristallisé les choses ?

Cette crise a provoqué une arrivée massive de bateaux. Mais pour quelle raison? C'est parce qu'on leur a donné l'ordre de venir. L'arrêté du haut-commissaire leur ordonnait de venir directement à Tahiti et de s'y mettre en confinement. Voilà comment nous nous sommes retrouvés avec tous ces voiliers, même s'il n'y avait pas de réglementation précise pour cela dans le lagon de Faa'a.

La question est peut-être naïve, mais en quoi ces voiliers dérangent ?

Le lagon de Faa'a n'est pas une zone de pêche. Je suis riverain de cette zone. La commune de Faa'a a créé une zone d'interdiction de pêche. Les pêcheurs n'ont rien à voir avec la problématique de mouillage. Moi-même, quand j'allais ramer sur le lagon, je passais à côté des voiliers, c'est très bien, on peut faire des rencontres. Je dis qu'il y a un prétexte utilisé pour disséminer un sentiment de méfiance envers les étrangers au sein de la population de Faa'a.

Une question qui n'a jamais été réellement posée parce qu'elle dérange, mais le problème n'est-il pas simplement que, sur ces voiliers, ce sont des étrangers et des popa'a ?

Je pense.

Comment essayer d'harmoniser le tout ?

Le rôle du Pays est de réglementer l'usage du domaine public. Nous l'avons fait. Le chenal, depuis Papeete jusqu'à Taapuna, est sous l'égide du Port autonome. Autant sur la réglementation, c'est moi qui fixe les règles, autant sur la surveillance et sur la perception de redevances, c'est au Port autonome d'agir. Il y a une police portuaire qui doit faire en sorte que le bateau ne reste pas trop longtemps à la même place. Certains voiliers n'ont pas bougé depuis 30 ans. Là, il y a quelque chose à faire.

Il faut légiférer sur ces bateaux qui ne bougent pas et laisser la plaisance se faire ?

Exactement. Il faut que le Port autonome sorte un règlement intérieur sur l'occupation de ses zones. Par exemple, un plaisancier pourrait rester un mois sur une zone, éventuellement renouveler sa demande, mais pas plus. S'ils ont des besoins de mouiller plus longtemps, il faut les diriger sur les zones adéquates, les marinas. On y travaille. On va prévoir d'autres infrastructures dans la zone de la baie de Phaëton. On veut reprendre le projet à Moorea. L'annonce est déjà parue au Journal officiel. Avec Evans Haumani, nous sommes enfin d'accord sur l'extension de la marina de Vaiare. Il y a aussi le projet d'extension de la marina Taina, en lien avec le projet de Village tahitien. Cela laisse tout de même peu de possibilités, sinon il y a la baie de Phaëton. Dans le projet de parc à Vaitupa, il y a aussi une marina qui est souhaitée.

Sur la côte est aussi le mouillage se fait. La baie de Matavai a souvent des voiliers qui restent plusieurs jours.

On va interdire ces mouillages. Comment se font ces mouillages puisqu'il n'y a pas d'ancrage? Ils balancent leurs ancres et s'accrochent comme ils peuvent. Ce n'est pas possible et il va falloir réglementer. La vraie question est de savoir à quel niveau d'accueil sommes-nous prêts à faire face? Il ne faut pas aller audelà d'une certaine limite. Ces plaisanciers, il faut qu'ils aillent aussi dans les îles.

La route des 36 mois est-elle toujours souhaitable?

Nous y réfléchissons. Trois ans dans nos eaux, c'est long. Cela était justifié pour les super-yachts. Est-ce que pour la plaisance, il faut laisser la possibilité aux gens de rester pendant 36 mois ? C'est une vraie question. C'est un sujet d'actualité au sein du gouvernement.

Pour que ces voiliers aillent dans les îles, il va falloir là-encore des infrastructures pour éviter les ancrages sauvages dans le corail.

Une marina est prévue à Bora Bora, par exemple. Une belle marina aussi grande que la marina Taina. Il y a énormément de demandes, il y aura des branchements pour l'assainissement, l'électricité, etc. Il y a aussi une redevance à percevoir.

Les devoirs des plaisanciers

- Respect des règles internationales de navigation
- Limitation de la vitesse de circulation à 5 nœuds
- Règles applicables aux navires abandonnés et aux épaves maritimes
- Interdiction de la pratique de toute activité autre que le mouillage des navires dans les zones dédiées
- Interdiction de rejeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux leurs ordures ménagères et déchets de toute sorte, les eaux souillées ou chargées d'hydrocarbures, d'huiles ou de produits toxiques.
- Obligation de disposer de tous les déchets dans des installations à terre prévues à cet effet
- Interdiction d'effectuer tous travaux de réparation, opérations de carénage, applications de produits ou peintures.